



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du Conseil de Communauté du 28 septembre 2023
Sous la Présidence de Monsieur Jean-Marc BURRUS

Nombre de membres 14

Etaient présents : 11 membres – 3 procurations – 14 votants

Administration Générale

340/2023 Désignation des membres du collège des socio-professionnels siégeant au Comité Directeur de l'EPIC « Office de Tourisme du Val d'Argent »

Jean-Marc BURRUS expose :

Le Comité Directeur de l'OTVA est composé d'un collège « Elus » (6 élus titulaires et de 6 élus suppléants désignés par la Communauté de Communes) et d'un collège « Socio-Professionnel ».

Conformément à l'article 4.2 des statuts de l'Office de Tourisme il appartient au Conseil Communautaire, et après approbation des personnes concernées, de désigner les membres (5 titulaires et 5 suppléants) qui composeront le collège « Socio-Professionnel » du Comité Directeur.

Lors de sa séance du 29/09/2022 le conseil communautaire de la CCVA avait désigné les personnes suivantes pour former ce collège « Socio-Professionnel » :

Membres titulaires :

Jean-Louis BORMANN
Guillaume RUCH
Séverine KIEFFEL
Gérard DELACOTE
Thomas BELLICAM

Membres suppléants :

Sandrine EBER
Charlotte LINDER
Nicole BARADEL
Joseph GAUTHIER
Armelle WILLEMIN

Suite à la démission de Sandrine EBER, Charlotte LINDER et Nicole BARADEL, et sur proposition du Président de la Communauté de Communes, je vous suggère de désigner **Jean-Claude GALMICHE**, président de l'OSJC, **Roland QUINCIEU**, dirigeant du Camping les Reflets du Val d'Argent et **Catherine MALECKI**, créatrice textile à Tissage des Chaumes pour siéger au Comité Directeur de l'OTVA.

Jean-Claude GALMICHE, Roland QUINCIEU et Catherine MALECKI y seraient favorable.

Noëlie HESTIN informe que le Groupe SCHMITT est en particulier le Tissage de chaumes, sa santé financière était bonne contrairement à la filiale PHILEA auquel elle était rattaché dernière entreprise textile du Val d'Argent Les élus vont rencontrer les salariés pour voir

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

Désigne les personnes suivantes pour composer le collège « Socio-Professionnel » du Comité Directeur de l'EPIC OTVA :

Membres titulaires :

Jean-Louis BORMANN

Guillaume RUCH

Séverine KIEFFEL

Gérard DELACOTE

Thomas BELLICAM

Membres suppléants :

Joseph GAUTHIER

Armelle WILLEMIN

Jean-Claude GALMICHE

Roland QUINCIEU

Catherine MALECKI

Délibération adoptée à l'unanimité (14 voix pour)

La secrétaire de séance,



Christiane FORCHARD

Le Président,



Jean-Marc BURRUS